

**Procès-verbal**  
**Conseil d'Établissement**  
**École Roxton Pond**  
 Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
 Séance du 10 mai 2016

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Roxton Pond,  
 tenue le 10 mai 2016 à la salle du personnel Pavillon Les Mésanges

**Sont présent(e)s :**

Carolyne Lacombe	Représentante des parents, présidente
Marie-Hélène Charest	Représentante des parents
Marie-Eve Deslauriers	Représentant des parents
Catherine Turcotte	Membre enseignant
Julie Tétreault	Membre enseignant
Chantal Guertin	Responsable du service de garde
Diane Ouellet	Représentante du personnel de soutien

**Étaient également présents :**

Benoit Couture	Directeur
----------------	-----------

**Sont absent (e)s :**

Dimitri Plotto	Représentante des parents
Julie Fredette	représentant des parents
Édith Dubois	Représentante des parents
Julie Charpentier	Membre enseignant
Véronique Auger	Membre enseignant

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente Carolyne Lacombe déclare la séance ouverte à 19h05

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ par Marie-Hélène Charest que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.**

14CÉ1415-168

Adopté à l'unanimité

**3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8**

**DÉCEMBRE 2015 Chantal Guertin que** le procès-verbal soit adopté avec la correction de présence de « Julie Fredette ». Benoit retravaillera aussi le point 5.5 qui sera soumis à l'approbation au prochain CÉ.

14CÉ1415-169

Adopté à l'unanimité

**4- PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public

**5- POINTS DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION****5.1 Plan de lutte contre la violence**

Étant donné le contexte de négociation de cette année, les enseignants n'apparaissent pas au comité du plan de lutte contre la violence. Chantal Guertin propose que le plan de lutte contre la violence soit adopté tel que présenté.

## 5.2 Frais de surveillance du midi

Une subvention de 4 500\$ sera reçue à l'école pour l'année 2016-2017. Les trois surveillantes demeurent. La somme nécessaire pour 4 surveillantes est de 27 211\$ et de 20 400\$ avec une surveillante en moins. Les montants versés par les parents pour l'année 2016-2017 augmenteront de 120 \$ à 130\$ pour un enfant, de 210\$ à 220\$ pour 2 enfants et de 255\$ à 325\$ pour 3 enfants. Avec estimation de la clientèle, nous atteignons un revenu de 20 455\$. Marie-Eve Deslauriers propose l'adoption des nouveaux montants.

## 5.3 Projet cafétéria

Nous apprenons que les Cuisines Collectives de la Montérégie se retirent du projet, car elles ne sont pas en mesure d'obtenir les subventions nécessaires. Nous recherchons quelqu'un qui sera près de notre réalité et de nos besoins pour remplacer la présente responsable de la cafétéria. L'appel d'offre est déjà en cours.

## 5.4 Entrée progressive de la maternelle

Benoit nous informe des bienfaits de la rentrée progressive sur 5 jours à la maternelle. Dernièrement, il y a de plus en plus d'enfants qui présentent des particularités qui bénéficient de cette rentrée progressive.

## 5.5 Sécurité aux abords de l'école

Un envoi courriel a été fait aux parents afin de rappeler les consignes de circulation en voiture aux abords des deux pavillons de l'école. Benoit a été présent les quelques matins suivant l'envoi afin d'aborder quelques parents en personne et les informer sur certaines règles non respectées.

## 5.6 Circulation dans l'école

Benoit nous présente une lettre qui sera envoyée aux parents afin de les informer concernant l'accès et la circulation à l'intérieur de l'école pendant les heures de classe.

## 5.7 Lettre pour surplus

Carolyne Lacombe nous fait la lecture de la lettre qui a été revue et adaptée pour notre prochain envoi. Les membres du Conseil ont procédé à la signature.

## 5.8 Fête de fin d'année des enfants

La fête de fin d'année sera supportée par l'O.P.P. Il y aura des jeux gonflables, une kermesse, un atelier de décoration de sundae, un spectacle organisé par Lorraine. Un dîner sera préparé par Lucie et il y aura de la tarte sur la neige en dessert. Un surplus approximatif de 1300\$ par pavillon sera dépensé en nouveaux livres pour regarnir les bibliothèques.

## 5.9 Frais de kilométrage

L'an prochain, le budget de fonctionnement du CÉ passera de 400\$ à 200\$.

## 5.10 CÉ du 14 juin

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu au restaurant La Braoule à 18 :30 le 14 juin.

## 6. Service de garde

Lecture du document des règles de fonctionnement du service de garde 2016-2017 par Chantal Guertin. Elle insiste surtout sur les changements. Il y a eu uniformisation du document entre les différents services de garde de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs. Le libellé est entre autre plus incisif afin d'éviter les incompréhensions.

## 7. Représentant du comité de parents

Dimitri Plotto est absent de la rencontre.

## 8. Questions diverses

Aucune question

**9. Correspondance**

Aucune correspondance

**10. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités ; **il est proposé par Carolynne Lacombe** que la séance soit levée à 20h37.

14CÉ1415-170

Approuvé à l'unanimité

---

Présidente

---

Directeur